

Têtes de cochon de Montauban : Monsieur Valls veut réintroduire le délit de blasphème

L'affaire des têtes de cochons de Montauban-Canossa : prenant avec un art consommé les postures de la solidarité outragée, Monsieur Valls, ayant quitté ses chaussures pour ne pas abîmer les tapis et pratiquant avec application les ablutions de la République dans les pédiluves du Prophète, Monsieur Valls donc engage derrière lui la France, la France toute entière même, dans la réprobation de l'acte. En passant, il ne prend pas le temps de réfléchir à la différence entre les mots profanation et blasphème mais après tout, dès lors que la presse elle-même ne le fait pas ou fort peu, pourquoi un ministre s'y fatiguerait-il?

La France toute entière donc. Sauf le respect que je lui dois, je précise à Monsieur Valls qu'au mieux (pour lui), c'est la France moins une personne, moi. Et qu'au pire (pour lui encore), c'est la France moins un certain nombre de millions de gens pour qui l'aversion névrotique, obligatoire et codifiée de pas mal d'autres pour une créature de Dieu parfaitement innocente, le cochon, demeure ce mystère volontiers loufoque finissant par peser sur leurs propres routines alimentaires. Et dont ils commencent à se lasser, je crois, pour de bon.

S'il tient à l'égalité régissant les rapports culturels entre citoyens, Monsieur Valls n'a pas fini d'aller s'offusquer devant des murs d'églises souillés par des urineurs opérant, hilares, aux cris de « mort aux mécréants » ou, plus traditionnel et bien franchouillard, de « ni Dieu ni maître ». C'est en milliers d'hommes qu'il lui faudra bientôt compter la

milice occupée à traquer le délit de blasphème (maquillé en profanation pour faire tendance) désormais reconnu par son zèle. Mais qu'il se rassure : la destruction amorcée du patrimoine religieux français, l'érection future de mosquées sur les ruines de bâtiments trop chers à entretenir par les communes, le soulagera bien vite de cette charge financière.

On voit là, dans un climat d'abandon général, de retraite en désordre et d'agitation factuelle, cette surprenante faculté qu'ont nos gouvernants de courir sus aux contempteurs de ce qui devient, par la grâce d'une élection qui en fait les débiteurs des musulmans, une sorte de religion d'État certes non encore inscrite comme telle dans la Constitution mais suffisamment influente pour en être subitement devenue un article à bientôt rédiger, d'ores et déjà incontournable.

La chasse aux voix étant fermée, il convient de faire fructifier le placement et nous voyons la Droite entrer dans ces calculs de boutiquiers avec pour horizon l'an 2017. J'imagine la joie tranquille des stratèges du CFCM, de l'UOIF et autres corps constitués par nous, actuellement en vacances « au pays » et dont la troupe suit à près de quatre vingt pour cent les ordres, recommandations et mises en ordre de bataille. Ceux-là aussi savent aligner les chiffres. Ils ne mettront guère de temps à le rappeler publiquement.

En attendant, la subversion des esprits va son train olympique. Deux foulards jusqu'ici, ostentatoires, dans les stades londoniens : celui de la pitoyable fille de prince saoudien victime désignée d'un ippon programmé à 1'20 de combat, et celui, bien de chez nous, de Mademoiselle Soumaré en demie-finale du 100 mètres. La France, phare des civilisations, et qui le montre ! La charmante Myriam n'est cependant pas allée trop loin cette fois. Elle a ôté son bout de tissu pour courir. On avait dû lui dire de ne pas forcer la dose. Mais le geste demeure et avec lui, le symbole. Fort heureusement, la libre fantaisie capillaire de la grande majorité des athlètes a noyé (et continue à le faire) ce

prosélytisme de la soumission dans sa joyeuse et très féminine diversité. De l'air frais, Mesdames, grand merci!

Alain Dubos